Examen en seconde lecture et vote du projet de contribution à l’avant-projet d’avis « L’emploi des jeunes »



TRAVAUX PUBLIÉE LE 11/09/2012

Saisine liée : L'EMPLOI DES JEUNES ULTRAMARINS

Compte-rendu de la réunion de la délégation à l'Outre-mer du 11 septembre 2012

Examen en seconde lecture et vote du projet de contribution à l’avant-projet d’avis intitulé « L’emploi des jeunes », rapporté par M. Jean-Baptiste Prévost au nom de la section du travail et de l’emploi (rapporteures du projet de contribution : Mesdames Crosemarie et Médeuf-Andrieu);

La réunion a été consacrée à l'examen, en seconde lecture, et au vote du projet de contribution à l’avant-projet d’avis sur *«L’emploi des jeunes »*, dont Mesdames Crosemarie et Médeuf-Andrieu sont les rapporteures. Lors de l’examen de la contribution, les conseillers ont déposé des amendements pour préciser que cette contribution s’intéressait plus particulièrement à la situation des jeunes ultramarins sortant du système scolaire sans qualification et rencontrant de ce fait des difficultés particulières d’insertion dans l’emploi. Ils ont également insisté sur l’aspect structurel du chômage des jeunes ultramarins. Ils ont débattu de la possibilité de modifier les statuts du Service militaire adapté pour qu’il puisse prendre en charge des jeunes ultramarins étrangers et des relations entre les langues française et vernaculaire. Enfin, ils ont insisté sur l’importance, dans une période de crise, d’accroître les moyens consacrés à l’éducation, à la formation, à l’insertion et de soutenir l’activité économique par la promotion de vrais projets mettant en valeur un réel potentiel de développement local.

La contribution a été adoptée à l’unanimité par 11 voix, représentant 7 groupes sur 11 au sein de la délégation.

Voir tous les travaux de la délégations sur ce sujet

© - copyright CESE - Novembre 2026